

2868

2191

203

27 MARS 1952

I
PL/SD

Mon cher Comte,

Plus de trois mois étant écoulés depuis la date limite pour l'envoi des réponses à notre sondage d'opinion sur le drapeau, nous avons considéré que cette enquête était terminée. Toute nouvelle réponse qui nous parviendrait ne serait donc pas considérée comme faisant partie de cette enquête.

Je ne vous cache pas que la chose qui me préoccupe le plus depuis la fin de ladite enquête, c'est que, si une majorité très nette (encore que relative) s'est dégagée en faveur de votre projet, la seule objection de principe qui ait été formulée est celle des Turcs, dirigée contre l'utilisation de la croix.

Je le regrette d'autant plus que, comme vous le savez, j'étais moi-même très favorable à la présence d'une croix dans le drapeau et je m'étais laissé dire qu'aucune objection ne serait soulevée du côté musulman. Il en va autrement, et je le regrette beaucoup.

Voyez-vous une solution de votre côté ?

Croyez-moi, mon cher Comte, votre bien sincèrement dévoué,

Paul M.G. LEVY
Directeur de l'Information

Comte Goudenheve-Kalergi
Hôtel "Raphaël"

17, Avenue Kléber
PARIS.